

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 364

Artikel: Les expositions

Autor: P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

eux de distinction de sexe. Le revenu du soldé est réparti comme suit: 25 % au profit des professeurs et étudiants de l'Université d'El Azhar; 25 % au profit d'un orphelinat; 25 % à un asile de vieillards, et 25 % pour des bourses à des enfants musulmans désireux de poursuivre des études supérieures.

La Khédive Mère s'intéressa toujours vivement à l'émancipation de la femme et fut une amie et une protectrice sûre de l'Union féministe égyptienne.

Succès féminins.

Une jeune Norvégienne, M^{lle} Gudrun Trostad, a passé dernièrement les examens de capitaine au long cours. Elle a acheté un bateau et établi un service régulier et rapide sur le Mjösen, le plus grand lac de la Norvège. Inutile d'ajouter qu'elle en assume elle-même le commandement.

Les Congrès de l'an prochain.

Le Congrès international de la Ligue internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté, qui devait avoir lieu à Vevey en mai 1932, se tiendra en France, à Grenoble, à la même date.

La nationalité de la femme mariée

Le point de vue suisse

N.B. Le texte suivant est celui du vœu qui a été remis pour étude au Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses par l'Assemblée générale de Vevey, le 27 septembre:

Considérant que le fait de retirer sa propre nationalité à la femme lors de son mariage lui impose non seulement une souffrance morale, mais peut, dans certains cas, lui causer de graves préjudices au point de vue professionnel et social;

Considérant que le maintien de la nationalité suisse par la femme exercerait une force assimilatrice sur l'époux étranger domicilié en Suisse, et servirait en même temps l'intérêt de l'unité de la famille, puisque les enfants issus de ces mariages deviendront à l'avenir des citoyens suisses jure solis;

Sachant que, dans le monde entier, se dessine un mouvement pour régler à nouveau la question de la nationalité de la femme mariée, et que la S.d.N., après en avoir discuté, la maintient à son ordre du jour;

L'Assemblée émet le vœu qu'à l'avenir la Suisse qui épouse un étranger, qu'elle acquière ou non la nationalité de son mari, ne perde pas sa nationalité suisse, pas plus que tout autre citoyen ou citoyenne suisses qui se naturalisent à l'étranger ne soient actuellement privés de leur nationalité suisse.

L'Assemblée attire l'attention sur le fait que la perte de la nationalité suisse, entraînée par le mariage, n'est prescrite ni par la Constitution ni par la loi.

Ecole d'Etudes sociales pour femmes

Cette Ecole, dont il a été souvent question dans ces colonnes, annonce la réouverture de ses cours pour le jeudi 22 octobre. Il n'est pas besoin de rappeler aux lecteurs du *Mouvement* que, tout en

donnant aux jeunes filles une culture générale qui les prépare à mieux remplir leur rôle de femmes et de mères, elle constitue en même temps une école professionnelle pour celles qui se destinent à des carrières sociales, telles que directrices et administratrices d'établissements hospitaliers, agentes de protection de l'enfance, assistantes de police, fonctionnaires de l'assistance publique et privée, surintendantes d'usines, etc.

L'Ecole prépare aussi celles de ses élèves qui s'inscrivent dans une Section spéciale aux carrières de secrétaires-bibliothécaires et de libraires, et à celle, toute nouvelle, de laborantines. Elle compte encore une Section d'enseignement ménager, et organise de concert avec la Croix-Rouge un cours pour infirmières visiteuses, qui s'ouvrira cette année, le 26 octobre, et qui est accessible à toute infirmière désireuse de s'orienter vers le travail social.

Pour programmes, renseignements, plans d'études, etc. etc., s'adresser directement au Secrétaire de l'Ecole, 6, rue Ch.-Bonnet, Genève.

Le Fonds de prêt de la Saffa

Extraits du Rapport de la Commission d'étude

(Suite et fin.)¹

Alors que dans les arts et métiers, il est relativement facile d'obtenir une bourse pour un apprentissage, les moyens financiers manquant dans de nombreux cas pour le perfectionnement nécessaire après la fin de cet apprentissage. Une conseillère de vocations attire tout particulièrement l'attention sur la carrière de directrice d'atelier de couture qui exige un séjour à l'étranger et la fréquentation d'écoles spéciales qui ne sont qu'à leurs débuts en Suisse. Comme il n'est possible qu'à peu de femmes de fréquenter ces écoles spéciales qui se trouvent à l'étranger, cette carrière est classée parmi celles souffrant de l'envahissement de l'élément étranger; elle offre au point de vue économique de belles perspectives; en règle générale, une directrice habile obtient rapidement une bonne situation lui permettant de rembourser le prêt qu'elle a reçu.

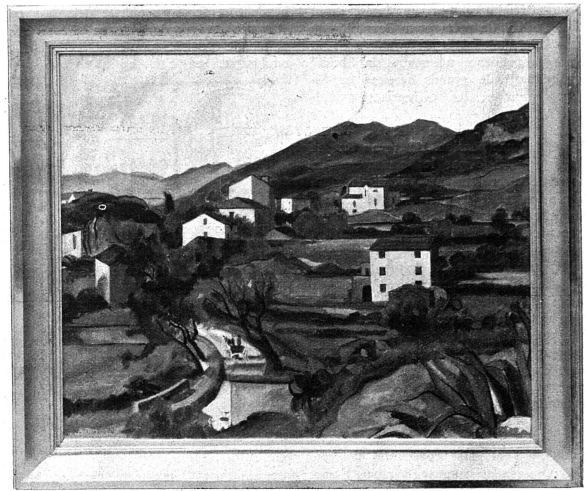
b) Commerce. Les prêts n'entrent pas en considération pour la préparation aux carrières commerciales; mais, en revanche, on en accorde assez fréquemment, actuellement, pour des séjours à l'étranger, car la plupart des pays qui ont une certaine importance pour le développement professionnel interdisent aux étrangers d'accepter des emplois rétribués.

Par contre les crédits en banque accordés en vue de l'exploitation d'un commerce sont si répandus et le plus souvent d'une nécessité telle, même pour des femmes, qu'il ne vaut pas la peine de s'arrêter plus longuement sur cette question.

Nous avons été mis en garde de bien des côtés contre les prêts à accorder à de petites entreprises. Certes, la Société coopérative devra être très prudente dans ces cas-là, mais elle pourra avoir aussi une action bénéficiaire par ses conseils. Les femmes se figurent généralement qu'il est beaucoup plus facile de diriger un commerce que cela n'est le cas en réalité. L'ouverture de petits magasins d'épicerie surtout ne doit pas être conseillée. Toutefois nous ne partageons pas le point de vue que, dans toutes les branches du

¹ Voir le *Mouvement* No 362.

A L'EXPOSITION FÉDÉRALE DES BEAUX-ARTS



(Cliché Mouvement Féministe)

Le village ensoleillé

Huile par Mme V. Méteim-Gilliard, Présidente de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts.

commerce, le grand bazar et le grand magasin supplanteront le petit magasin. Le magasin de détail doit garder sa place dans bien des branches. Et plus la clientèle sera difficile à satisfaire en raison de l'exigence croissante de ses désirs, d'autant plus favorables seront les perspectives pour le magasin de détail qui peut offrir un plus grand choix d'articles spéciaux et servir sa clientèle de façon plus individuelle.

Dans le commerce, des cautions sont souvent demandées pour certains emplois. Ainsi, chaque directrice des succursales des magasins «Mercurie» doit déposer une caution. Or, devenir directrice de succursale représente un véritable avancement pour une vendeuse et mainte jeune fille qui, jusque là, n'avait pas eu la possibilité d'économiser une somme suffisante pour cette caution aura, sans aucun doute, recours à la garantie de la Société coopérative. Par suite de l'amélioration de la situation, cette jeune fille n'aura pas de difficultés à rembourser le prêt, car il lui sera possible d'amasser petit à petit la somme voulue. La caution lui est remboursée lorsqu'elle quitte son emploi.

Exemples. La propriétaire d'une petite fabrique de tricotage très prospère projette d'introduire la vente au détail de ses articles, afin d'augmenter son chiffre d'affaires. Pour cela, un local convenable doit être aménagé en magasin. Les frais seraient de fr. 12.000.—; elle peut disposer de fr. 6000.— mais a épuisé son crédit en banque. Un prêt de fr. 5000.— effectué par nous lui permettrait la réalisation de son plan.

Une couturière avec quatre enfants à sa charge doit changer de profession à la suite de maux d'yeux. Une maison de mercerie en gros lui remet en dépôt la marchandise nécessaire pour

monter un magasin de mercerie à la condition qu'elle ne se serve que chez elle et fasse régulièrement de petits paiements. Or à son insu, la maison tire des traites sur elle pour la valeur totale de la marchandise en dépôt et les fait escompter par sa banque. Ces traites sont retirées avant chaque échéance et remplacées par de nouvelles. La faillite de la maison de gros fait découvrir la chose. La femme, inexpérimentée en affaires, ne sait pas qu'elle a le droit de refuser ces traites et de faire au liquidateur de la maison en question une offre de rachat de 30-40 % de la valeur du stock de marchandises. Comme elle a fait une fois une mauvaise expérience, elle n'ose plus demander l'avis de personne. Elle s'imagine donc devoir ces sommes et fait divers arrangements avec les banques pour leur règlement qu'il dépassent largement ses recettes courantes. La suite en est qu'elle se met en retard pour ses autres paiements et qu'elle ne paye plus que sous la menace de poursuites. La saisie est à sa porte. Une avance de fr. 600.— permet de désintéresser le créancier le plus pressant, de gagner du temps et de demander un concordat. Deux mois plus tard, le concordat basé sur une offre de 40 % aux créanciers est accordé, les dettes restant encore sont consolidées auprès d'une seule banque, et un arrangement est fait qui permet d'en opérer le paiement en faisant les prélèvements nécessaires sur les recettes courantes. Le prêt de la Saffa serait remboursé le premier sur le nouveau crédit ouvert par la banque.

c) Industrie hôtelière. L'exploitation d'hôtels, de pensions, de maisons de convalescence et de restaurants exige toujours des capitaux importants. Les femmes étant très nombreuses et très

Notre Bibliothèque

ARTHUR HENDERSON, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères: *Consolidating World Peace*, conférence donnée sous les auspices du «Burge memorial». Brochure sortie des presses de l'Université d'Oxford, 1931.

M. Henderson constate dans son intéressant travail que jamais, jusqu'à ces dernières années, le monde ne s'était vraiment organisé pour la paix, et que la condition *sine qua non* de l'accord universel c'est le désarmement universel. Etudiant les deux grands principes de la politique d'avant la guerre, l'équilibre des puissances et le concert européen, il en vient à la Société des Nations dont il dit qu'elle a travaillé pour la paix davantage encore qu'il peut le paraître et en laquelle il place beaucoup de sa confiance en un avenir moins sombre. J. V.

CADORNA: *Vie de Jean Boldini*, volume in-4° sur pur alfa avec 20 reproductions, chez Eugène Figinière, éditeur, 166, Boulevard Montparnasse, Paris; XIVe. Prix: 50 fr. français.

La vie et l'œuvre du peintre Jean Boldini, Ferrarais d'origine, Parisien par choix, né en 1842 et mort récemment tout près de la nonantaine, ont fait le sujet de cet intéressant volume orné de vingt reproductions de tableaux. L'auteur a consacré au prestigieux artiste des pages amusantes, piquantes, bien documentées et bien écrites, relatant avec esprit et quelque discrétion sa vie amoureuse longuement prolongée et portant aux nues l'œuvre de son pinceau, surtout ses charmants portraits de l'Eve moderne, si curieusement révélateurs d'une époque allant

du déclin du Second Empire au lendemain de la grande guerre.

Cadorna évoque même le génie de Boldini! L'artiste dont le vocabulaire n'était tempéré par nul excès de modestie, prononçait *génie*... en fait, il ne fut, je pense, qu'un merveilleux virtuose. Et plus encore peut-être que dans ses étourdissants portraits-tourbillons, son talent véritable se révèle dans ses dessins, même hâtifs, ses pointes-sèches trop rares, ses aquarelles doucement grisâtres, ses paysages et ses petites scènes à la Meissonnier que recherchent aujourd'hui plus d'un collectionneur avisé.

Et ce serait piquant, à coup sûr, que Boldini vive dans le souvenir des humains plutôt par la vérité d'une solide étude de chevaux de labour que par ses effigies de jolies femmes racées, serpentes, roulées dans d'exquises soieries, à l'expression et à l'allure à la fois précieuses et malades! On a écrit assez justement que ces portraits élégants un peu pervers illustreraient à merveille l'une ou l'autre page de Proust....

Le grand mérite de Boldini est probablement d'avoir été l'initiateur de la peinture moderne: il s'est passionné pour la figure humaine et lui a consacré l'effort de sa longue vie, alors que les artistes qui l'ont précédé — Corot à leur tête — ayant découvert la nature, s'en sont tenus généralement aux études de plein-air.

«Il ne vous manque que la bonté» écrivait à Boldini une femme qu'il avait fait souffrir. En effet, si son talent et son esprit lui valurent l'amitié d'un Whistler ou d'un Degas, il faut avouer qu'il fut pour les cœurs féminins tout le contraire d'un ami sûr. De cela, tout au moins, la lecture du livre de Cadorna nous laisse per-

suadée. Peut-être aimait-il trop la femme pour l'aimer bien! J. V.

Le Rapport sur l'exercice 1930 de «Pour l'Avenir» fédération pour la justice sociale dans l'éducation, donne des précisions intéressantes sur son activité. Créée pour venir en aide à des jeunes gens qui, faute d'argent, ne pourraient continuer leurs études, cette œuvre excellente a distribué en cette année 1930 des bourses à 68 postulants et postulantes, bons élèves et travailleurs, et leur a facilité ainsi l'entrée de l'Université, du Collège, des Ecoles de commerce, des beaux-arts, du Conservatoire, etc. J. V.

Des chrysanthèmes opulents ont un air de jeunesse, étrange, qui dérange cette harmonie aux tons dolents. Mais d'une écharpe de fumée La campagne s'est embrumée.

Prélude d'hiver, odor sur acre dans l'air; un vol de corbeaux s'égosille, au loin, ce feu roux qui pétille... Est-ce le feu qui fume? Est-ce la brume?

H. PFEIFFER.

LES EXPOSITIONS

Le Salon de romanité

Le groupe de «romantisme», qui expose longuement son programme dans son invitation au vernissage de l'Aihénée (Genève), ne compte, dans cette exposition, pas plus de quatre femmes: Alice Bailly, Claire-Lise Monnier, Marguerite Naville, Cécile Cellier-Ramuz.

Le clown et les gouaches de M^{lle} Cl.-L. Monnier sont pleins d'esprit et de poésie. De M^{lle} M. Naville, un très beau panneau religieux en laine: *Les saintes femmes au tombeau*. M^{lle} A. Bailly n'expose ici que des dessins: *La seste*, en trois petits tableaux très fins. De M^{me} Cellier-Ramuz: *La maison de Ramuz*, *Le port de Pully*, des *Fleurs*. C'est gai, joli, un peu timoré.

P.

ACHETEZ LES PRODUITS SUISSES

SAMEDI 17 OCTOBRE 1931

SAMEDI 31 OCTOBRE 1931

SEMAINE SUISSE